



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Cyberattaques établissements de santé

Question écrite n° 37206

### Texte de la question

M. Lionel Causse attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès des ministres de l'économie, des finances et de la relance, et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la transition numérique et des communications électroniques, sur la multiplication des cyberattaques dans le contexte de crise sanitaire. Ces derniers mois, de nombreuses institutions publiques ont été victimes de cyberattaques, en particulier dans le domaine de la santé. Les cyberattaques ont augmenté de 20 % dans les structures de santé en 2019. Ainsi, le ciblage du système de santé représente aujourd'hui une menace majeure. De telles cyberattaques pourraient avoir des effets critiques sur la capacité du pays à faire face à la pandémie dans un premier temps, mais aussi dans le suivi des patients et le fonctionnement courant des établissements de santé. L'Agence du numérique en santé (ANS) a publié le 11 juillet 2020 son rapport pour 2019 qui porte sur l'évolution des incidents de sécurité informatique affectant les établissements de santé. L'un des constats est que des logiciels malveillants prennent en otage les données des établissements de santé. Ces cyberattaques paralysent les services de santé, les obligeant à ne plus utiliser leurs matériels informatiques durant plusieurs semaines, et ayant pour conséquence la perte de toutes les données de leurs patients. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser quels sont les moyens mis en place par le Gouvernement afin de pallier les cyberattaques dont sont de plus en plus victimes les établissements de santé.

### Données clés

**Auteur :** [M. Lionel Causse](#)

**Circonscription :** Landes (2<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37206

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** [Transition numérique et communications électroniques](#)

**Ministère attributaire :** [Première ministre](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [16 mars 2021](#), page 2267

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)